



L'observatoire public sur les tarifs bancaires

Le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi a confié à l'IEDOM la réalisation d'un « Observatoire public sur les tarifs bancaires » pour les départements et collectivités territoriales d'outre-mer.

Cet observatoire semestriel, dont la première production concerne les tarifs en vigueur au 1^{er} octobre 2009, est basé sur les documents publics de tarification de l'ensemble des banques installées dans les six géographies (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon). Il comprend des tarifs moyens par géographie pour une série d'indicateurs puis le détail de ces mêmes tarifs par établissement.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Premier conseil interministériel de l'outre-mer

Le Président de la République a présenté, lors du premier comité interministériel sur l'outre-mer du 6 novembre 2009, un plan de modernisation des outre-mer.

Le plan composé de 137 mesures découle des propositions formulées le 1^{er} octobre 2009 lors de la synthèse nationale de restitution des conclusions des Etats généraux de l'outre-mer. Ces mesures s'adressent aussi bien à l'ensemble de la population outre-mer qu'aux ultramarins vivant en métropole et s'articule autour de cinq grands axes :

- favoriser la concurrence pour faire baisser les prix ;
- faciliter le développement endogène ;
- refonder les relations entre la métropole et ses outre-mer ;
- développer les responsabilités locales ;
- renforcer l'égalité des chances.

Ces mesures sont disponibles en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?-conseil-interministeriel-de-l-outre-mer.html>

Médiation du crédit outre-mer (communiqué du Ministère de l'outre-mer)

Mme Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer, a reçu M. Nicolas Jacquet, directeur général de la Médiation du crédit, M. Francis Roche Toussaint, directeur-adjoint de l'IEDOM et de l'IEOM et Mme Odile Lapière, directrice du département outre-mer de l'AFD, le 30 novembre 2009 pour dresser un bilan de l'activité de la Médiation du crédit outre-mer.

M. Nicolas Jacquet a fait le point sur le dispositif de la médiation du crédit géré localement par l'IEDOM et l'IEOM, un an après le lancement du Plan de financement de l'économie française. La Médiation a accompagné 341 entreprises avec un taux de réussite de 70 %. Le dispositif a permis de débloquer 97 millions d'euros de crédit et de préserver 6 443 emplois. 97 % des dossiers instruits concernent des TPE ou des PME de moins de 50 salariés.

Mme Penchard a demandé à l'IEDOM et à l'IEOM de poursuivre leurs actions de communication à destination des TPE/PME, en liaison avec les Tiers de confiance (Chambres de commerce et d'industrie, MEDEF, CGMPE, Ordre des experts comptables...).

En application des décisions du comité interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009, la Médiation du crédit a été renforcée pour le secteur du tourisme aux Antilles. MM. Jacquet et Roche Toussaint sont chargés de la coordination nationale et traiteront les dossiers les plus importants. Les directeurs départementaux de l'IEDOM Guadeloupe et Martinique animeront chaque mois un comité d'accompagnement des entreprises du tourisme composé des représentants des hôteliers, de la restauration et autres professionnels du tourisme ainsi que le Directeur régional du tourisme. Ce comité a pour objet de faire le point sur les difficultés de financement du secteur du tourisme.

Mme Penchard a précisé que dans le cadre du plan d'urgence pour l'agriculture annoncé par le Président de la République le 27 octobre 2009, la Médiation du crédit sera mobilisée dans les DOM pour les agriculteurs en difficulté.

Enquête de satisfaction 2009 de l'IEDOM auprès des lecteurs de ses publications et des acteurs de la filière fiduciaire

Depuis 2007, l'IEDOM mesure le degré de satisfaction des usagers des services et produits qu'il délivre à l'aide d'une enquête de satisfaction. Cette année, trois cibles étaient identifiées : les responsables de la gestion des espèces des banques, les transporteurs de fonds et les lecteurs des publications.

La mesure des appréciations comme le recensement des souhaits et critiques émises par les personnes interrogées sont autant d'éléments utiles à l'IEDOM pour maintenir et améliorer la qualité du service rendu à la collectivité.

Les résultats de l'enquête conduite entre le 14 octobre et le 6 novembre 2009 auprès d'un échantillon de 334 personnes fait ressortir un degré de satisfaction de nos interlocuteurs très satisfaisant.

Publication de la Médiation du crédit aux entreprises

Le rapport d'activité 2008/2009 est disponible sur : <http://mediateurducredit.e-catalogues.info/>

Publications de l'IEDOM

La note exprime n° 62 réalisée par l'agence de Saint-Pierre-et-Miquelon porte sur l'habitat. Ce document est disponible en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

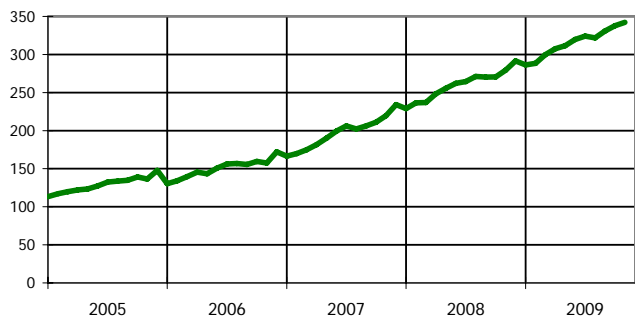
Les émissions nettes de **billets** poursuivent leur croissance tant en volume qu'en valeur : après avoir franchi le seuil des 300 millions d'euros dans le courant du mois d'avril, elles franchissent 342 millions d'euros au 30 novembre 2009, pour près de 6,7 millions de coupures mises en circulation par l'agence IEDOM de Mayotte depuis le 1^{er} janvier 2002. La valeur moyenne du « billet » circulant à Mayotte atteint 51 €.

Après avoir culminé à 2,7 millions d'euros en avril 2009, puis sensiblement décriée par la suite, la valeur de l'émission nette des **monnaies métalliques** s'établit à 2,4 millions d'euros au 30 novembre 2009 pour un nombre de coupures en circulation supérieur à 19 millions. La répartition des coupures laisse toujours une large part aux monnaies divisionnaires. Parmi elles, l'ensemble des « pièces » représentent près de 79 % des pièces émises en nombre... pour 14 % de la valeur.

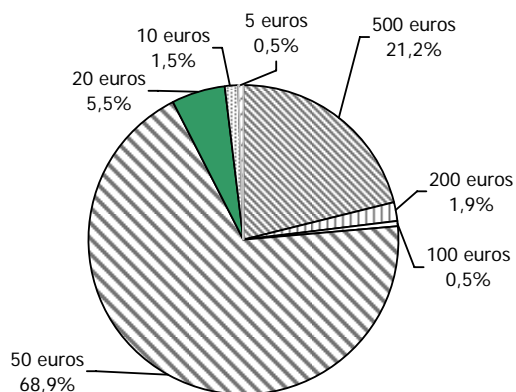
Émissions nettes cumulées de billets au 30 novembre 2009

en millions d'Euros

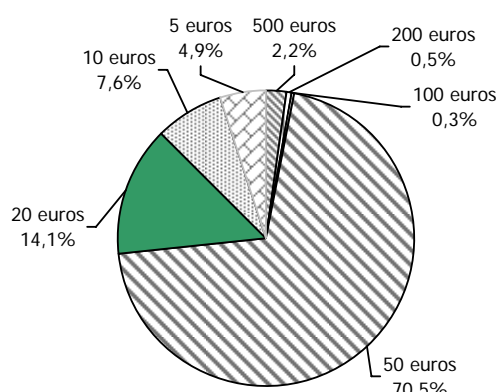
en nombre



Répartition des billets en valeur



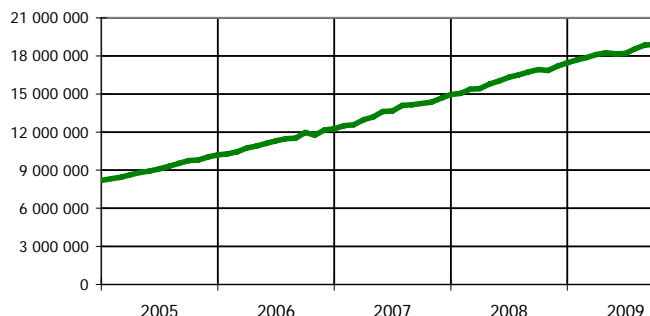
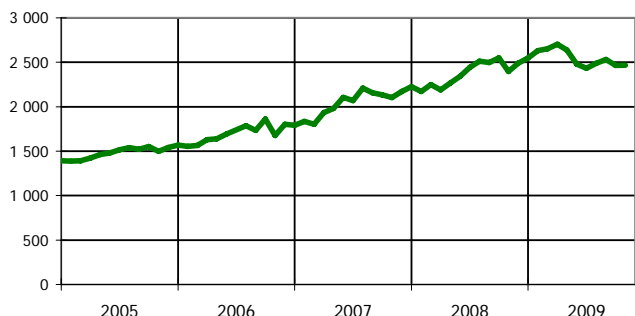
Répartition des billets en volume



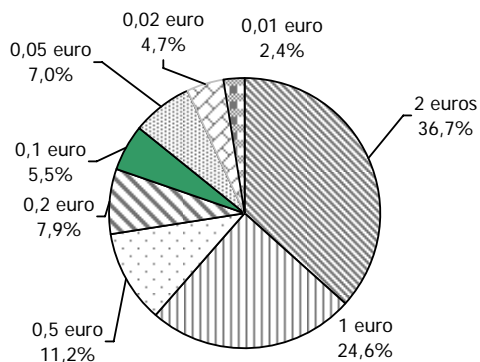
Émissions nettes cumulées de pièces au 30 novembre 2009

en milliers d'Euros

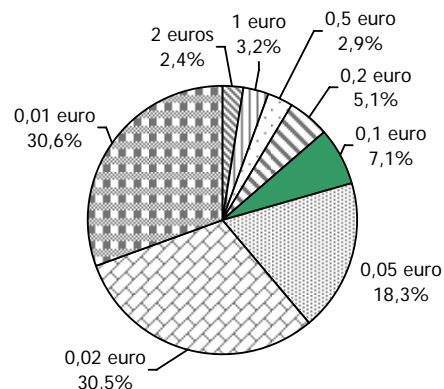
en nombre



Répartition des pièces en valeur



Répartition des pièces en volume



BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Bilan du contrat de projet 2008-2014 depuis sa signature en 2008

Le 13 novembre, le préfet et le président du Conseil général de Mayotte, réunis au sein du comité de pilotage du contrat de projet Etat-région 2008-2014, en ont fait le bilan depuis sa signature, en 2008. Les crédits ont été consommés à hauteur des 2/7^e. Pour 2010, les montants programmés tiennent compte de la restriction budgétaire imposée à la Collectivité départementale de Mayotte par la chambre territoriale des comptes. Quelque 20 millions d'euros sont destinés à la gestion des eaux usées et au traitement des déchets. Au total, en 2010, ce sont 82,5 millions d'euros qui devraient être investis par l'Etat et la Collectivité départementale.

Attribution de la gestion provisoire du second quai de Longoni à la CCI de Mayotte

Le 13 novembre, le Conseil général a confié la gestion provisoire du second quai du port de Longoni, achevé depuis près d'un an, à la chambre de commerce et de l'industrie de Mayotte (CCI) pour une période de 18 mois. Toutefois, un appel d'offres public international portant sur la gestion unique de la concession portuaire globale de Longoni pourrait être lancé d'ici la fin de l'année 2009. Par ailleurs, le président de la CCI exige qu'une clôture spécifique soit érigée et que le réseau électrique ainsi que les équipements de lutte contre l'incendie soient remis aux normes de sûreté portuaire en vigueur.

Visite du Président du Conseil d'administration de l'AFD à Mayotte - Déménagement des bureaux de l'AFD

Pierre André Wiltzer, président du conseil d'administration de l'Agence française de développement (AFD) et Odile Lapiere, Directrice de l'AFD pour l'Outre-mer étaient en visite à Mayotte du 15 au 17 novembre. Outre les rencontres avec les autorités et la presse locales, cette visite leur a permis notamment de constater l'évolution de l'aménagement des futurs bureaux de l'AFD à Mayotte. En effet, depuis septembre 2009, l'AFD – qui partageait le même directeur que l'IEDOM et assurait ses activités au sein des locaux de l'IEDOM - a créé une agence de plein exercice avec un nouveau directeur à Mayotte, Patrick Peaucellier. Enfin, à compter du 1^{er} décembre 2009, l'institution exerce ses activités à la nouvelle adresse suivante : AFD Agence de Mayotte - Résidence SARAH, Place du Marché – BP 500 97600 Mamoudzou – Tél. 02 69 61 05 05 – Fax. 02 69 61 05 02 – E-mail : afdmamoudzou@afd.fr

Bilan des études menées sur le milieu marin de Mayotte

Le 13 novembre, la direction de l'agriculture et de la forêt (DAF) a organisé une journée pour faire le bilan des études menées sur le milieu marin de Mayotte. Selon M. Thomassin, Directeur de recherche honoraire au CNRS, le récif corallien de Mayotte s'étend sur 270 km² et la couverture corallienne des récifs variait en 1989 de 50 à 80 %. Il ressort d'une étude menée en 2004 que les trois-quarts des récifs frangeants étaient en mauvais état avec seulement 0 à 20 % de couverture corallienne. La côte la plus dégradée se situe dans les zones les plus peuplées. Cette étude établit un lien direct entre l'augmentation de la densité de la population, la surface urbaine, la consommation d'eau et la baisse de la vitalité des récifs, fortement endommagés par les rejets effectués dans le lagon. Pour préserver le récif frangeant, les experts recommandent le contrôle de l'urbanisation du littoral et plus particulièrement la collecte et l'assainissement des eaux usées.

Lutte contre l'illettrisme à Mayotte

Mayotte participe depuis plusieurs années à la lutte contre l'illettrisme à travers l'école des parents, un programme suivi particulièrement par les femmes. La lutte contre l'analphabétisme est désormais intégrée au projet global de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Son secrétaire général, M. Fernandez, accompagné du chargé de mission, M. Nedelec, étaient à Mayotte le 3 novembre pour la signature d'une charte de partenariat entre l'Etat, la Collectivité départementale, le vice-rectorat et Opcalia. Ce partenariat a pour but de fédérer les acteurs qui gèrent les moyens de lutte contre l'analphabétisme. La charte existe déjà dans 22 régions et prévoit une action coordonnée des signataires dans la prévention mais également dans la mise en place prochaine d'un plan d'orientation stratégique pour la période 2009/2012. L'école des parents devrait renforcer le lien entre les parents et la scolarité de leurs enfants.

Rénovation du quartier de M'Gombani

La convention ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) – ville de Mamoudzou 2010-2014 pour l'aménagement du quartier de M'Gombani, le seul à être classé zone urbaine sensible à Mayotte, a été signée le 26 novembre en présence de nombreuses personnalités (préfet, président du Conseil général, député de Mayotte, Directeur général de l'ANRU, Directrice territoriale de la Caisse des dépôts, maire de Mamoudzou. etc.). Le projet du quartier de M'Gombani s'inscrit dans le programme national de rénovation urbaine dont l'ANRU est chargée de la mise en œuvre. Les travaux de remise aux normes de la voirie, les constructions nouvelles et les aménagements - qui devraient démarrer prochainement - s'étaleront sur cinq ans. Cinq axes d'intervention sont nécessaires : sortir le quartier de l'eau, le désenclaver et l'aménager, résoudre les problèmes de logement et compléter l'offre d'équipement. Le coût du projet s'élève à 40 millions d'euros, financé par l'Etat, le Conseil général, l'ANRU, la ville de Mamoudzou, le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Mayotte, le syndicat mixte d'investissement et d'aménagement de Mayotte et la Caisse des dépôts.

Réduction du financement des charges de la protection maternelle et infantile (PMI)

À Mayotte, 70 % des femmes suivies en PMI ne disposent pas d'une assurance maladie. Par délibération du 19 octobre, le Conseil général a décidé de ne plus assurer seul toutes les charges de la PMI. Dans les départements de France, ces charges sont supportées conjointement par l'Etat et les organismes de sécurité sociale. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2010, le Conseil général ne prendra en charge que les consultations en PMI. Au cours de ces consultations, les examens de suivi de grossesse, la contraception et les vaccins des enfants seront prescrits par les médecins de PMI. Mais, les patients devront supporter seuls les dépenses de laboratoires médicaux ou pharmaceutiques. Pour rappel, les dispositifs de prise en charge pour les plus démunis, tels la couverture médicale universelle (CMU) ou l'aide médicale d'Etat (AME) ou le planning familial, n'existent pas encore à Mayotte.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	nov-09	109,5	-0,2%	1,1%	
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi	sept.-09	10 626	9,9%	-	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles	sept.-09	31 430	-53,2%	-17,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	sept.-09	270 643 186	-	-6,2%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles	sept.-09	295	-41,6%	-17,3%
		cumulées	sept.-09	3 924 385	-	-6,2%
	Taux de couverture en valeur	mensuels	sept.-09	0,94%	0,19 pt	-0,19 pt
	cumulés	sept.-09	1,45%	-0,07 pt	0,04 pt	

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Trafic aérien (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	août-09	502	-2,5%	1,4%
		cumulés	août-09	3 121	-	9,1%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	août-09	23 624	-2,1%	-30,4%
		cumulés	août-09	131 282	-	-23,6%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	août-09	34,2	-25,8%	-26,8%
	cumulés	août-09	264,2	-	0,8%	
Trafic maritime de marchandises (Source : Douanes)	Mouvements de navires ⁽¹⁾	mensuels	sept.-09	44	-18,5%	0,0%
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	sept.-09	427	-	33,4%
	Tonnage débarqué ⁽²⁾ (hydrocarbures compris)	mensuels	déc.-08	21 314	-36,1%	-31,4%
	cumulés	déc.-08	350 794	-	3,1%	
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	sept.-09	16 055	62,6%	-52,6%
		cumulées	sept.-09	74 404	-	-25,4%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		sept.-09	34 734	1,3%	4,1%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	sept.-09	18 965	10,2%	36,9%
		cumulées	sept.-09	146 198	-	15,6%
Ylang-ylang (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en tonnes)	mensuels	sept.-09	0,0	-	-100,0%
		cumulés	sept.-09	2,0	-	-57,9%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-09	0,0	-	-
	cumulées	sept.-09	143,6	-	-66,3%	
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	nov.-09	33	-40,0%	-74,6%
		cumulés	nov.-09	755	-	-39,3%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	nov.-09	25	25,0%	4,2%
	cumulés	nov.-09	173	-	-29,4%	
Vanille (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en kg)	mensuels	sept.-09	0,0	-	-
		cumulés	sept.-09	0,0	-	-
	- valeur (en euros)	mensuelles	sept.-09	0,0	-	-
	cumulées	sept.-09	0,0	-	-	

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* En raisons de perturbations au service des douanes de Longoni, nous n'avons pu obtenir de données plus récentes sur le trafic maritime de marchandises

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

TIBEUR (novembre 2009)

Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3458%	0,3584%	0,3564%	0,3585%	0,4360%	0,7160%	0,9930%	1,2300%

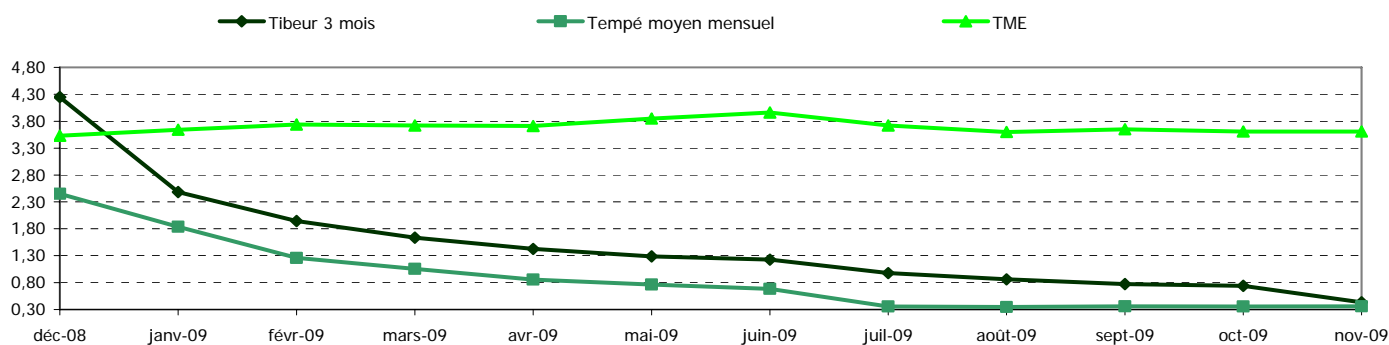
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	septembre	Octobre	Novembre
3,60%	3,65%	3,61%	3,61%	3,80%	3,85%	3,85%	3,81%

Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	6,72%		
Prêts à taux variable	6,12%		
Prêts relais	6,59%		
Autres prêts			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,40%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	20,20%	Découverts en compte (1)	13,16%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	9,20%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

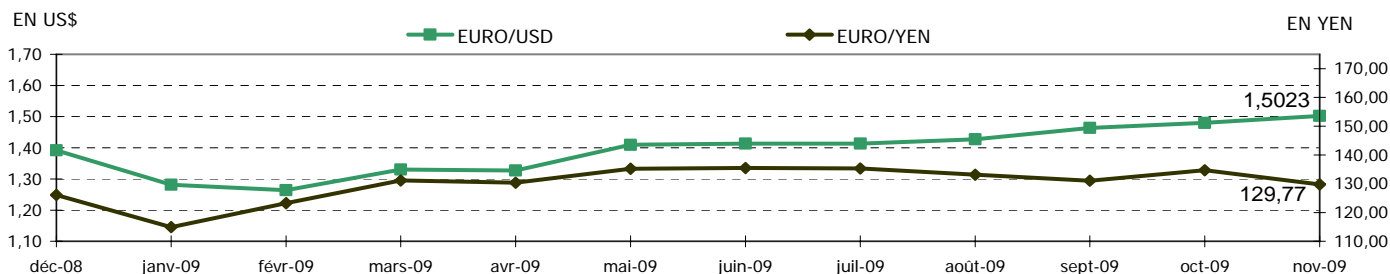
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,5023	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,1421	EURO/SRD (Surinam)	4,12910
EURO/JPY (Japon)	129,7700	EURO/BWP (Botswana)	9,86040	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,69250
EURO/CAD (Canada)	1,5882	EURO/SCR (Seychelles)	16,5248	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,0308
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,91150	EURO/MUR (Maurice)	45,0116	EURO/BBD (La Barbade)	3,00840
EURO/SGD (Singapour)	2,0789	EURO/BRL (Brésil)	2,6251	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,54310
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,6431	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,23000	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2909,87	EURO/XCD (Dominique)	4,0613	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK